

# Corpus

---

Le plan est le même que pour la « Notice » ; les deux contributions ne diffèrent que sur la longueur des textes littéraires fournis qui sont, ici, plus longs ; le point 2.5. *Corpus* est donc plus développé.

## 1. Titre du corpus

## 2. Contenu de la notice

2.1. *Informations bibliographiques*

2.2. *Éléments biographiques*

2.3. *Contributeurs*

2.4. *Présentation de l'extrait*

2.5. *Corpus*

Œuvre intégrale inédite, accompagnée ou non d'enregistrement audio ou audiovisuel

Pour une œuvre orale, elle est transcrite, traduite et présentée selon les indications données au 2.5. de la « Notice »

2.6. *Illustration*

## 3. Mots clés

## 4. Bibliographie